

BILAN DE LA CONSULTATION CITOYENNE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROGNOUSE

Proposée du 01er au 31 mai 2023 aux habitants de Binic-Etables sur Mer (format papier et numérique). Traitement des données : membres de la Commission Extra-Municipale et chargée de projets et de participation citoyenne.

1- RAPPELS

Depuis plusieurs années le devenir de l'ancienne base nautique et de ses abords, situés sur la pointe de La Rognouse, fait débat. La municipalité actuelle s'est donc engagée à ouvrir ce dossier à la co-construction des acteurs. C'est ainsi qu'un Groupe de Travail composé d'une quarantaine de volontaires s'est penché pendant 8 mois à des scénarios envisageables pour l'aménagement du site de La Rognouse. 4 scénarios ont émergé de ces réflexions, tous respectant les contraintes réglementaires du site.

Documents disponibles :

- comptes-rendus du Groupe de Travail
- règlement de la consultation
- présentation des intentions de scénarios (vidéo et fiches)
- questionnaire type

2- RÉSULTATS

554

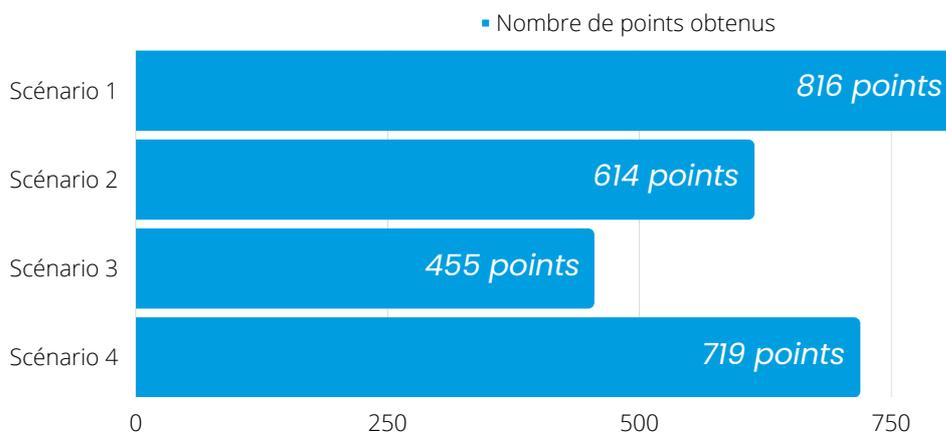
Contributions valides sur 576 collectées
(154 au format papier et 422 au format numérique)



1 200 vues sur la vidéo de la présentation des scénarios

2604

Points distribués entre les 4 scénarios.



Classement des scénarios par points :

Scénario 1
Scénario 4
Scénario 2
Scénario 3

Le **scénario 1** a cumulé 816 points au total. Il sera donc approfondi par la municipalité via une étude permettant d'estimer les travaux et budgets nécessaires à la réalisation du projet. **Le Conseil Municipal** décidera in fine des suites à donner à cette étude.

Proposition 1

Schéma d'intention - Mars 2023



Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. On découvre également que l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été détruite suite à l'achat des parcelles par le Conservatoire du Littoral. Des gradins enherbés permettent l'accueil de groupes et d'actions en lien avec le patrimoine naturel du site. Les prairies adjacentes ont d'ailleurs fait l'objet d'une opération de renaturation et font le plus grand bonheur des abeilles logeant dans les ruches disposées sur la parcelle.

BUDGET D'INVESTISSEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : invariants > effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, travaux techniques, mobilier urbain divers, aménagement sentier, poste ornithologique, aménagements paysagers ; spécifiques au projet > *démolition des bâtiments, gradins enherbés, plantations*

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Conservatoire du Littoral.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : invariants > entretien du site (gestion des déchets etc), maintenance barrière et mobilier urbain ; spécifiques au projet : *entretien des gradins enherbés*

Soutiens financiers possibles :